

# Rapport annuel 2011

# Editorial

## Message du Directeur général



2011 a été une année phare pour la profession vétérinaire qui, 250 ans après sa création à Lyon par décision du roi de France Louis XV, a progressivement gagné la reconnaissance de ses bienfaits par la société. Au-delà de leur fonction bien connue de médecins des animaux, les vétérinaires ont démontré leur capacité à concevoir des programmes de prévention et de contrôle des maladies infectieuses, y compris celles transmissibles à l'homme. La contribution essentielle de la profession vétérinaire à la santé publique est maintenant universellement reconnue.

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) s'est particulièrement investie dans la célébration de cette année 2011 car la profession vétérinaire est en première ligne partout dans le monde pour mettre en œuvre les objectifs de notre organisation dans les domaines de la santé et du bien-être animal et de la prévention des risques biologiques naturels ou intentionnels, y compris la sécurité sanitaire des aliments, de la sécurité du commerce mondial, de la production alimentaire d'origine animale, de la réduction de la pauvreté, et de la recherche scientifique.

Par le biais du processus PVS de l'OIE, nous avons travaillé sans relâche à l'amélioration durable de la conformité de tous les Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE sur la qualité de ces services. Il s'agit d'une composante essentielle pour

l'amélioration de la santé animale et publique dans le monde et pour une meilleure application des normes de l'Accord SPS de l'Organisation mondiale du commerce aux niveaux national, régional et international. Les activités des Services vétérinaires constituent de fait un bien public mondial et elles sont par conséquent éligibles aux financements publics nationaux ou, internationaux. La qualité de la formation des acteurs est aussi un prérequis pour améliorer la gouvernance mondiale dans notre domaine d'activité, c'est pourquoi nous lançons un programme mondial d'amélioration de la qualité de l'enseignement vétérinaire.

Notre travail a été conforté par la déclaration des ministres de l'agriculture du G20 qui cette année ont reconnu sans ambiguïté l'importance de renforcer la bonne

gouvernance vétérinaire et, donc, les Services vétérinaires car "(...) ils permettent de détecter précocement et de réagir rapidement aux menaces biologiques, facilitent les flux commerciaux et contribuent à la sécurité alimentaire mondiale."

L'année 2011 a également vu l'OIE reconnaître tous les pays du monde abritant des populations animales sensibles à la peste bovine comme indemnes de cette terrible maladie qui a tristement marqué notre histoire pendant des siècles. C'est la première fois qu'une maladie animale est éradiquée dans le monde, tout comme la variole chez l'homme est la seule maladie éradiquée à ce jour par le monde médical. L'aboutissement historique de l'éradication de la peste bovine prouve que la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies animales ne peut se faire

avec succès que si tous les pays s'engagent résolument à la fois aux plans scientifique, technique, politique et économique. C'est sur cette voie que nous poursuivons la préparation, en synergie avec la FAO comme pour la peste bovine, de nouvelles stratégies qui permettront de faire progresser le contrôle mondial, dans les années à venir, d'autres pathologies majeures comme la fièvre aphteuse, la rage ou la peste des petits ruminants tout en réalisant les nombreuses autres missions inscrites à notre 5ème Plan Stratégique en cours de réalisation.

Bernard Vallat  
Directeur général de l'OIE

# Sommaire

Nouvelles activités  
et faits marquants 6

Questions financières 10

Informations sanitaires  
mondiales 12

Normes de l'OIE 16

Activités scientifiques  
et techniques 20

Actions régionales 26

Publications 30

Administration 32

Annexes 34

Glossaire 38

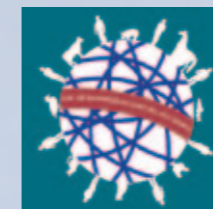
# Nouvelles activités et faits marquants



## La procédure PVS confirme son succès mondial

MISSIONS	Demandes nationales officielles à ce jour	Total des missions réalisées à ce jour
Evaluation PVS	116	108
Analyse des écarts	71	52
Législation	36	23

## Année Mondiale Vétérinaire



L'OIE a activement soutenu l'Année Mondiale Vétérinaire officiellement proclamée le 24 janvier 2011 au château de Versailles en France, où le roi Louis XV avait décidé de confier à Claude Bourgelat, fondateur de la médecine vétérinaire, la création de la première école vétérinaire dans le monde à Lyon.

## Campagne de communication OIE/CE



La Commission européenne (CE) et l'OIE ont coopéré pour lancer la campagne "Les vétérinaires dans votre vie quotidienne" à l'occasion du 250ème anniversaire de la création de la profession vétérinaire. Dans le cadre de cette campagne et dans le but de faire mieux connaître les différents bienfaits pour la société liés aux activités des vétérinaires, une série d'événements se sont déroulés tout au long de l'année 2011, déclarée Année Mondiale Vétérinaire pour l'occasion. L'OIE et la CE ont développé six spots télévisés, disponibles en 23 langues, qui décrivent la diversité du travail de tous les jours des vétérinaires : allant de la recherche scientifique à la gestion des crises, en passant par la sécurité sanitaire des aliments ou les soins aux animaux. Destinée à inspirer les générations futures de vétérinaires, l'Année Mondiale Vétérinaire a aussi été célébrée sur les deux Salons consacrés à l'alimentation et aux animaux les plus importants d'Europe : la Internationale Grüne Woche à Berlin (Allemagne) et le Salon International de l'Agriculture à Paris (France).

## Eradication de la peste bovine



Les Délégués nationaux auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale des 178 Pays Membres ont déclaré le 25 mai 2011 que la peste bovine, l'une des maladies les plus meurtrières des bovins, était éradiquée de notre planète. Lors de la 79ème Session Générale annuelle de l'organisation à Paris (France) les Pays Membres de l'OIE ont adopté à l'unanimité la Résolution 18/2011 qui reconnaît officiellement, après un contrôle rigoureux par l'OIE avec l'appui de la FAO, que les 198 pays et territoires dans le monde dont les populations animales sont sensibles à la peste bovine étaient indemnes de la maladie.

## G20



Les ministres de l'agriculture du G20 ont reconnu le rôle des politiques de santé animale et des normes internationales de l'OIE en faveur de la sécurité alimentaire mondiale. Ils ont adopté un "Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture" à soumettre aux dirigeants mondiaux et une déclaration qui encourage fortement l'OIE, la FAO, l'OMS, le Codex Alimentarius et la CIPV à poursuivre leurs efforts dans les domaines de la santé publique, animale et végétale.

## Conférences internationales en 2011



Environ 600 personnes, représentant les Pays Membres de l'OIE ainsi que des organisations intergouvernementales (FAO, OMS, Banque mondiale, OMC, etc.), régionales et nationales ont participé à l'Assemblée Mondiale annuelle. Des autorités de haut rang, parmi lesquelles le Président de la République du Paraguay, ainsi que de nombreux Ministres de Pays Membres de l'OIE ont également assisté à l'événement. Deux thèmes techniques portant sur des questions majeures intéressant la communauté internationale dans le domaine de la santé et du bien-être animal ont été débattus pendant la Session:

- La contribution des activités vétérinaires à la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale pour les aliments provenant d'animaux terrestres ;
- La mise en œuvre d'une stratégie mondiale de lutte contre la fièvre aphteuse.

De nombreuses nouvelles normes sanitaires ont été votées et adoptées tandis que la reconnaissance du statut indemne de peste bovine de notre planète a été votée.



Les 400 participants à la Conférence venus de 116 pays se sont penchés sur les menaces croissantes qui sont à l'origine de la prolifération de pathogènes émergents et ré-émergents provenant à la fois d'animaux sauvages et domestiques.

L'analyse des interactions entre la santé de la faune sauvage, des animaux domestiques et des personnes ainsi que leur relation avec l'environnement a mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération intersectorielle afin d'assurer une approche coordonnée de la gestion des risques à l'interface entre l'homme, les animaux sauvages, domestiques et les écosystèmes, et de mieux coopérer avec des acteurs tels que les pêcheurs, les chasseurs ou les gardes des espaces protégés.



La Conférence a démontré la contribution importante à la sécurité alimentaire mondiale des politiques et programmes de santé destinés aux animaux aquatiques et a permis d'identifier les étapes pratiques visant à gérer les risques sanitaires liés à l'aquaculture. Plusieurs questions majeures ont été abordées notamment le renforcement de la bonne gouvernance dans le secteur de la production et de la santé des animaux aquatiques, l'amélioration de l'enseignement sur la santé des animaux aquatiques et la sensibilisation à l'utilisation prudente des produits vétérinaires chez ces animaux.



Avec quatre-vingt-dix-neuf pour cent des cas humains de rage dus à des morsures de chiens infectés, les travaux de la Conférence ont insisté sur la nécessité de lutter contre la maladie à sa source animale et ont conclu que les Services vétérinaires sont les mieux placés pour le faire. Par ailleurs, la Conférence a mis en avant le fait que les bailleurs de fonds, les gouvernements, les communautés locales et les propriétaires de chiens doivent être sensibilisés aux avantages qu'offre la prévention de la rage à sa source animale, notamment grâce à la vaccination et au contrôle des populations de chiens errants partout dans le monde, et cerner l'absolue nécessité de s'investir davantage dans l'amélioration et la mise en œuvre des normes et lignes directrices de l'OIE sur le contrôle de la rage afin de sauver des milliers de vies humaines et animales.

## Reconnaisances mondiales

### Prix de la Journée Mondiale Vétérinaire



Le Prix de la Journée Mondiale Vétérinaire 2011 a été remis à l'Association Vétérinaire du Myanmar à l'occasion du Congrès Mondial Vétérinaire tenu en Afrique du Sud en octobre 2011.

### L'OIE honore ses experts

Chaque année, l'OIE honore les personnalités ayant rendu des services éminents à la communauté vétérinaire et à l'OIE en décernant des distinctions honorifiques.



Le Docteur Barry O'Neil (Nouvelle-Zélande) a reçu la médaille d'or.



Le Docteur Franck Berthe (France) a reçu la médaille du mérite.



Le Docteur Stuart Hargreaves (Zimbabwe), a reçu la médaille du mérite remise à Mme Gill Dilmitis en son absence.



Le Docteur Yukol Limlamthong (Thaïlande) a reçu la médaille du mérite.

# Questions financières

- En 2011 le budget consolidé de l'OIE s'est élevé à 18,204 millions d'Euros en incluant
- Les contributions obligatoires des Pays Membres
  - Les contributions volontaires des Pays Membres
    - Les subventions versées au Fonds Mondial par différents donateurs.
- Il convient d'ajouter à ces ressources les apports en nature des Membres, par exemple
- la fourniture gratuite de bâtiments pour les bureaux régionaux et sous-régionaux
  - la mise à disposition d'experts et de personnel rémunérés par les Pays Membres
  - les prestations scientifiques et pédagogiques considérables mais non rémunérées des 265 Laboratoires de référence et Centres collaborateurs de l'OIE dans le monde.



## Fonds Mondial de l'OIE pour la Santé et le Bien-être des Animaux

Le Fonds Mondial permet d'abord de cofinancer des activités mondiales, régionales et nationales **d'amélioration des capacités** visant en priorité les Services vétérinaires nationaux, notamment les Délégués auprès de l'OIE et leurs collaborateurs directs désignés qui sont les « **points focaux** » nationaux de l'OIE dans le domaine de l'information sanitaire, de la faune sauvage, des animaux aquatiques, du médicament vétérinaire, de la sécurité sanitaire des aliments en phase de production, du bien-être animal ou de la communication. En 2011 le Fonds Mondial a notamment cofinancé 21 ateliers et séminaires régionaux au bénéfice de 416 participants (environ 1 500 hommes/jour, voir page 27).

### Il finance également:

- **Le renforcement des communautés scientifiques vétérinaires nationales** dans les pays en développement par le biais du programme de jumelages entre Laboratoires de référence ou Centres collaborateurs de l'OIE (35 projets de jumelages ont été validés, voir page 23) et,
- **La qualité de l'enseignement vétérinaire** (préparation et diffusion d'un contenu éducatif minimum par les établissements d'enseignement vétérinaire).
- **L'appui aux ordres nationaux vétérinaires**
- **Certaines actions de communication**



Le Fonds Mondial finance aussi toutes les activités liées à la procédure PVS (voir page 27).

Par ailleurs, en 2011, à la demande de la Commission européenne, l'OIE a organisé une formation d'experts de 24 Etats membres de l'Union européenne, d'experts de la Commission européenne (y compris de l'Office Alimentaire et Vétérinaire) à l'utilisation de l'outil PVS de l'OIE pour faciliter des auto-évaluations PVS des Etats membres de l'Union européenne. Des experts de Croatie et de la Suisse participaient également à cette formation qui a rassemblé plus de 70 experts à Bruxelles.

## Sixième rencontre du Comité Conseil du Fonds Mondial

Lors de la sixième rencontre du Comité Conseil du Fonds Mondial le 13 décembre 2011 à Paris, la Stratégie de réduction des risques biologiques de l'OIE et le lancement d'une Banque de vaccins contre la fièvre aphteuse pour l'Asie, opérationnelle depuis la fin du mois de novembre 2011, ont notamment été exposés. Les autres activités et projets réalisés dans les différentes régions du monde en matière de surveillance et de contrôle des maladies animales, de renforcement des Services vétérinaires ou d'enseignement ont aussi été présentés.

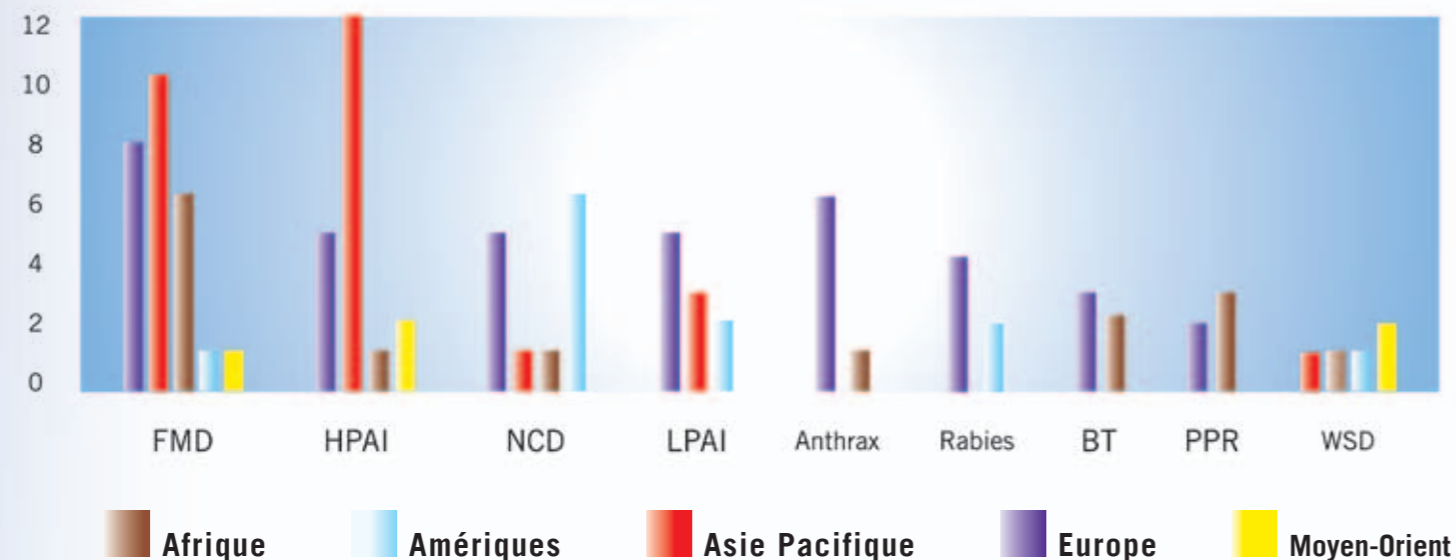
Quarante participants de haut niveau, dont les représentants des bailleurs de fonds tels que l'Australie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, la Suisse, la Banque mondiale et l'Union européenne, de plusieurs agences spécialisées des Etats-Unis d'Amérique telles que le Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ou la Food and Drug Administration (FDA), ainsi que les Chefs des Services vétérinaires nationaux de cinq pays (Allemagne, Australie, Brésil, Espagne, France) et des représentants des Ministères des affaires étrangères de quatre pays (Canada, Etats-Unis d'Amérique, France et Royaume-Uni) étaient réunis. Etaient également présents des représentants de haut niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de la FAO et des représentants du secteur privé (le consortium de firmes multinationales : Supply of Safe Affordable Food Everywhere - SSAFE). Pour la première fois la Fondation Bill & Melinda Gates, le Brésil et l'Espagne ont également participé en qualité d'observateurs.

## Informations sanitaires mondiales

Au 31 décembre 2011,  
173 notifications relatives  
à 53 maladies différentes en  
provenance de 70 pays  
ont été publiées.



Les maladies animales les plus notifiées\* en 2011 dans le monde (notification immédiate)



- Anthrax** : fièvre charbonneuse
- BT** : fièvre catarrhale du mouton
- FMD** : fièvre aphteuse
- HPAI** : influenza aviaire hautement pathogène
- LPAI** : influenza aviaire faiblement pathogène
- NCD** : maladie de Newcastle
- PPR** : peste des petits ruminants
- Rabies** : rage
- WSD** : maladie des points blancs

\* maladies notifiées au moins 3 fois dans une région

Influenza aviaire hautement pathogène H5N1

Distribution géographique de la maladie

Le nombre de pays ayant notifié le virus H5N1 chez des volailles ou des oiseaux sauvages est stable en 2011 par rapport à l'année 2010.



- Bangladesh
- Bhoutan
- Bulgarie
- Cambodge
- Chine
- Corée du Sud
- Hong Kong
- Inde
- Israël
- Japon
- Laos
- Myanmar
- Népal
- Roumanie
- Russie
- Vietnam

2010



- Bangladesh
- Cambodge
- Chine
- Hong Kong
- Inde
- Indonésie
- Iran
- Israël
- Japon
- Corée du sud
- Mongolie
- Myanmar
- Népal
- Palestine
- Vietnam

2011

En 2011 comme en 2010 l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 était considérée comme endémique en Egypte et en Indonésie.

La traque des informations non officielles

Une équipe de l'OIE se consacre entièrement au traitement des notifications de maladies animales et des rapports envoyés par les Pays Membres, mais travaille également à la recherche active de toutes les informations relatives aux événements épidémiologiques délivrées par les médias ou les particuliers, sur les réseaux privés, sur Internet ou par toute source non officielle. En 2011 la recherche active d'informations non officielles a permis de traiter 107 informations, à la suite desquelles 49 notifications officielles ont été faites par les Délégués nationaux interrogés à cet effet.

L'OIE partage ces informations avec ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur la plate-forme commune OIE/OMS/FAO appelée Système mondial d'alerte précoce (*Global Early Warning System, GLEWS*).

## Normes de l'OIE

L'OIE prépare, adopte et publie des normes sanitaires internationales adoptées démocratiquement (un pays – une voix) destinées à prévenir et à contrôler les maladies animales y compris les zoonoses et à garantir la sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux terrestres et aquatiques et de leurs produits.

Ces normes sont publiées dans deux codes et deux manuels.

### Collaboration internationale et inter-agences

L'OIE a continué de travailler étroitement avec d'autres organisations internationales, par exemple l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et son secrétariat du Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (désigné ci-après en abrégé par « Comité SPS »), la Commission du Codex Alimentarius (CCA), la Convention internationale pour la protection des plantes (CIPV), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Convention sur la diversité biologique (CBD). Cette collaboration permet de trouver des synergies et d'éviter des double-emplois, des lacunes ou des contradictions dans l'élaboration des normes sanitaires.

### Communication

L'OIE a entrepris à leur demande de guider les Services de santé animale nationaux en matière de gestion de l'information et de la communication. Une avancée significative a été faite en 2011 avec l'adoption du premier chapitre du Code traitant de la communication lors de la 79e Session Générale de l'OIE. Le premier atelier de formation des points focaux nationaux sur la communication s'est tenu pour la région Europe à Prague (République Tchèque) en septembre 2011.

## Bien-être animal, prévention et contrôle de la rage dans le monde

Le Docteur Sarah Kahn, chef du Service du commerce international de l'OIE, explique en quoi la lutte contre la rage est une priorité pour l'OIE et comment l'Organisation fait évoluer ses normes internationales.



*Pourquoi la prévention et le contrôle de la rage sont-ils une priorité pour l'OIE ?*

La maladie fait encore 55 000 à 70 000 victimes chaque année, touchant notamment les enfants des pays en développement. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des cas humains sont dus à des morsures de chiens infectés, ce qui signifie que l'espèce canine reste le principal facteur de risque. L'OIE prône par conséquent la prévention et le contrôle de la rage à sa source animale, dans le but de rompre le lien entre les infections animales et les infections humaines et d'éviter des morts humaines. Lors de la Conférence mondiale de l'OIE sur le contrôle de la rage (7-9 septembre 2011, Séoul, Corée), la rage a été identifiée comme un modèle prioritaire pour l'application du concept « Une seule santé » par les pays et les organisations intergouvernementales.

*Que signifie « contrôler la rage à sa source animale » ?*

Les chauves-souris, y compris les chauves-souris hématophages, les renards et les chiens errants peuvent agir comme réservoirs et vecteurs de la maladie. Les morsures de chiens sont largement responsables de la transmission de la rage à l'homme. Le contrôle de la rage à sa source animale signifie donc que l'élimination de la maladie chez les animaux hôtes, et notamment les chiens errants, permettrait de protéger presque totalement l'homme de cette maladie. Nous savons que seulement 10% environ des ressources financières actuellement utilisées pour traiter les personnes mordues par des chiens potentiellement enrégés suffiraient largement aux Services vétérinaires nationaux pour éradiquer la maladie chez les chiens errants comme chez les chiens de compagnie, en évitant ainsi pratiquement tous les cas de rage humaine.

*Quels sont les meilleures méthodes pour atteindre cet objectif ?*

Les programmes fructueux d'éradication de la rage associent des mesures de contrôle des populations de chiens errants à la vaccination de tous les chiens qu'on peut approcher. La vaccination des chiens contre la rage est un outil essentiel de l'arsenal dont dispose le vétérinaire et aussi le seul moyen rentable de protéger durablement l'homme de cette maladie. Il est important que les Services vétérinaires comprennent la nécessité d'une approche globale de contrôle des populations canines.

En 2010, l'OIE a publié une étude qui établit un lien entre le niveau de développement des États et la gravité des problèmes liés aux chiens errants. Cette étude a montré que plus un pays est pauvre, plus le problème des chiens errants est grave. Malheureusement, de nombreux pays pauvres sont confrontés à d'autres problèmes comme les réfugiés, les conflits armés et la famine et ne peuvent considérer la question des chiens errants comme une priorité.

*Quelles sont les implications pour le bien-être animal ?*

En 2009, lors de la 77e Session Générale de l'OIE, un nouveau chapitre du *Code terrestre* sur le contrôle des populations de chiens errants a été adopté à l'unanimité des Membres de l'OIE. Dans les pays où la rage est endémique, le bien-être animal est fréquemment ignoré. La gravité du problème sanitaire pour l'homme, associée à l'ignorance des méthodes de contrôle recommandées pour cette maladie, peut déboucher sur une souffrance animale évitable. L'euthanasie, quand elle est nécessaire, peut être appliquée dans de bonnes conditions mais, dans la pratique, elle est souvent liée à de graves problèmes de bien-être animal. C'est pourquoi le Groupe de travail de l'OIE sur le bien-être animal préconise une approche globale du contrôle des populations de chiens errants, qui comprend le recours à la vaccination contre la rage et à la sensibilisation du public en vue de responsabiliser les propriétaires de chiens.

La procédure de l'OIE pour élaborer et mettre à jour les normes qu'elle publie est souple et rapide et permet l'amélioration constante des textes, à mesure qu'apparaissent de nouvelles informations scientifiques. Dans ce contexte, les textes du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, du *Code Sanitaire pour les animaux aquatiques*, du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* et du *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques* ont été à nouveau mis à jour en 2011.

### **Commission du code sanitaire pour les animaux terrestres**

L'OIE a mis en place avec la FAO le Programme officiel de contrôle de la fièvre aphteuse, un nouveau mécanisme s'attaquant à l'éradication à long terme de la fièvre aphteuse dans le monde. Suite au succès de sa Procédure relative à la peste bovine, l'OIE a décidé d'adopter un modèle comparable pour le contrôle mondial de la fièvre aphteuse et qui complète les dispositions existantes dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* relatives à la reconnaissance du statut sanitaire officiel par l'OIE de la maladie.

Dans le cadre de ces nouvelles dispositions du *Code Terrestre*, les pays qui souhaitent développer un programme national de contrôle de la fièvre aphteuse pourront soumettre un dossier sur la base duquel l'OIE donnera le cas échéant son approbation officielle par vote de l'Assemblée Mondiale des Délégués.

A travers le soutien de l'OIE à ce Programme, l'impact de la fièvre aphteuse dans le monde sera réduit, notamment grâce au renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux et ce faisant, permettra aux pays concernés un meilleur accès aux marchés internationaux, une revalorisation des moyens de subsistance des petits éleveurs et la réduction de la pauvreté à l'échelle planétaire.

### **Sécurité sanitaire des aliments**

La coopération active avec la Commission du Codex Alimentarius (CCA) se poursuit avec un accent mis sur les maladies parasitaires d'origine alimentaire, en premier lieu la trichinellose et d'autres parasites zoonotiques transmis par les aliments.

### **Commission du code sanitaire pour les animaux aquatiques**

Conformément au mandat de mise à jour permanente du cadre normatif s'appliquant à la santé des animaux aquatiques, l'Assemblée Mondiale des Délégués de l'OIE a adopté des chapitres nouveaux ou révisés lors de la 79e Session Générale. Les nouveaux textes pour insertion à l'édition 2011 du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* de l'OIE portent notamment sur l'usage des antimicrobiens en élevage piscicole.

Le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* de l'OIE (2011) décrit désormais les principes d'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux aquatiques ainsi qu'une introduction aux recommandations portant sur le contrôle de la résistance antimicrobienne. Dans le domaine du bien-être animal, un nouveau chapitre adopté en 2011 porte sur les modalités de transport des poissons d'élevage et sur la mise à mort des poissons d'élevage destinés à la consommation humaine.

# Activités scientifiques et techniques

Le réseau d'expertise scientifique de l'OIE



## La Commission des laboratoires

Cette Commission supervise notamment la production du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (le "Manuel Terrestre")* reconnu également par l'accord SPS de l'Organisation mondiale du commerce pour son statut normatif international. Elle sélectionne les candidatures des Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres et vérifie le respect de l'exercice de leur mandat par les laboratoires déjà reconnus. Elle encourage la préparation et la distribution de réactifs et de vaccins de haute qualité conformes aux normes de l'OIE.

Les Centres de référence de l'OIE englobent les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs. Un nouveau décompte officiel des Laboratoires de référence de l'OIE a été effectué en mai 2011. Certains Laboratoires de référence de l'OIE avaient été désignés précédemment pour plusieurs maladies. Il a été décidé de répertorier dorénavant chaque maladie séparément et de demander qu'un rapport annuel propre à chaque maladie soit envoyé par les laboratoires concernés. Par exemple, les Laboratoires de référence pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle sont désormais répertoriés comme deux Laboratoires distincts et doivent fournir des rapports séparés. Le nouveau décompte a conduit à l'augmentation numérique des Laboratoires de référence de l'OIE.

## 14 nouveaux Laboratoires de référence et Centres collaborateurs en 2011

L'OIE compte dorénavant 265 sites dans son réseau d'expertise scientifique à travers le monde.

11 candidatures au statut de Laboratoire de référence de l'OIE ont été acceptées en 2011 portant à 225 le nombre total des Laboratoires de référence de l'OIE.

Ces laboratoires sont les suivants :

▸ **Anaplasma spp. and Babesia spp**  
Centro Nacional de Servicios de Constatación en Salud Animal (CENAPA), Morelos, Mexique.

▸ **Anémie infectieuse des équidés**  
Harbin Veterinary Research Institute of Chinese Academy of Agricultural Sciences, Harbin, République populaire de Chine.

▸ **Grippe équine et Rhinopneumonie équine**  
Institute of Virology, Veterinary Medicine, Free University of Berlin, Berlin, Allemagne.

▸ **Fièvre aphteuse**  
Lanzhou Veterinary Research Institute, Gansu Province, République populaire de Chine.

▸ **Grippe porcine**  
National Veterinary Services Laboratories, Ames, Iowa, Etats-Unis d'Amérique.

▸ **Virémie printanière de la carpe**  
Shenzhen Exit & Entry Inspection and Quarantine Bureau, AQSIQ, Shenzhen, République populaire de Chine.

▸ **Maladie des points blancs et nécrose hypodermique et hémato-polétiqie infectieuse**  
Maricultural Organism Disease Control and Molecular Pathology Laboratory, Yellow Sea Fisheries Research Institute (YSFRI), Chinese Academy of Fishery Sciences, République populaire de Chine.

▸ **Infection de l'ormeau due à un pseudo-herpèsvirus**  
Australian Animal Health Laboratory (AAHL), CSIRO Livestock Industries, Australie.

3 nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE ont été approuvés par l'Assemblée Mondiale lors de la 79e Session Générale, portant leur nombre total à 40.

▸ Centre collaborateur de l'OIE pour les Programmes de réglementation des médicaments vétérinaires, Center for Veterinary Medicine (CVM), Food and Drug Administration (FDA), Maryland, Etats-Unis d'Amérique.

▸ Centre collaborateur de l'OIE pour la recherche et le diagnostic des pathogènes existants et émergents affectant les animaux sauvages, U.S. Department of the Interior, U.S. Geological Survey, National Wildlife Health Center, Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, en association avec le Centre collaborateur de Saskatoon (Canada).

▸ Centre collaborateur de l'OIE pour l'Épidémiologie et le diagnostic des maladies animales émergentes, ré-émergentes et transfrontalières dans les Caraïbes et l'Amérique centrale, Centro Nacional de Sanidad Agropecuaria (CENSA), Cuba.

## Les Jumelages entre laboratoires dans le monde

Trente projets de jumelage étaient en cours de réalisation en 2011 (dont plusieurs se sont achevés avant la fin de l'année). En outre, dix projets au moins étaient en préparation et huit autres ont été approuvés et doivent débiter prochainement.

Au cours de l'année 2011 également, l'OIE a évalué trois projets de jumelage et organisé à son siège un atelier de retour d'expériences sur les jumelages, afin de faire le point sur les réalisations et d'envisager les possibilités d'amélioration du programme.

L'initiative dite de jumelage prévoit le jumelage entre des Laboratoires de référence ou des Centres collaborateurs de l'OIE déjà existants, d'une part, et des laboratoires candidats dans des pays en développement et en transition, d'autre part. Cette initiative vise à améliorer une répartition mondiale harmonieuse des Laboratoires de référence de l'OIE et à faciliter l'accès à l'expertise scientifique et diagnostique des pays en développement et en transition. Elle vise également à renforcer l'excellence de la communauté scientifique vétérinaire de ces pays afin de faciliter leur participation à la préparation scientifique des normes de l'OIE.

## La Commission scientifique de l'OIE et la reconnaissance des statuts officiels des Membres de l'OIE

Créée en 1946, le rôle de la Commission scientifique des maladies animales est d'identifier les stratégies et les mesures les mieux adaptées pour la prévention et la lutte contre les maladies animales. Elle examine également les dossiers des Membres désirant être inclus dans la liste des pays indemnes de trois maladies prioritaires : la fièvre aphteuse, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). Des travaux sont en cours afin d'intégrer si possible d'autres maladies animales dans cette liste (peste équine, peste porcine classique).

### Peste bovine

La Résolution 18/2011 de l'OIE a officiellement reconnu que la totalité des 198 pays du monde abritant des populations animales sensibles à la peste bovine sont indemnes de la maladie. Cette déclaration officielle a aussi donné le coup d'envoi à la phase de post-éradication, gérée conjointement avec la FAO, qui porte notamment sur la gestion du virus de la peste bovine encore présent dans les laboratoires.

### ESB, fièvre aphteuse et CBPP

En 2011 en ce qui concerne l'ESB, l'OIE a reconnu au Danemark et au Panama le statut de "risque négligeable", les deux pays étaient jusqu'à présent reconnus comme ayant un "statut de risque contrôlé au regard de l'ESB". Le Japon, le Botswana, les Philippines, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay ont par ailleurs été reconnus comme "indemnes de fièvre aphteuse, avec ou sans vaccination, pour la totalité ou une partie de leur territoire". Enfin, la Chine (République populaire de) a été reconnue comme indemne de PPCB.

## « Une seule santé » - L'interface entre l'homme, l'animal et l'environnement

Les problèmes sanitaires survenant à l'interface entre les animaux, l'homme et les écosystèmes sont l'objet d'une attention croissante de la part de l'OIE. L'OIE a fortement collaboré à l'établissement d'une coopération active entre les experts de la santé publique, de la santé animale et de l'environnement pour qu'ils reconnaissent qu'une réponse coordonnée constitue un progrès important dans la lutte contre les maladies animales émergentes et notamment celles transmissibles à l'homme.

► Lors de la Conférence mondiale de l'OIE sur le contrôle de la rage (Séoul, Corée), cette maladie a été identifiée comme un modèle prioritaire pour l'application du concept « Une seule santé » par des participants représentant de nombreux pays et organisations intergouvernementales. La rage a également constitué l'un des trois pôles d'entrée pour une collaboration intersectorielle générée par l'OMS, la FAO et l'OIE (avec l'antibiorésistance et les virus responsables des grippez animales), ce qui a donné lieu à des discussions détaillées lors de la réunion technique de haut niveau sur

« les risques sanitaires à l'interface des écosystèmes homme-animal » co-organisée par l'OMS, la FAO et l'OIE (Mexique, 15-17 novembre). La rage est un exemple convaincant où une intervention à la source animale par la vaccination permet de prévenir toutes les contaminations humaines : 10% des ressources actuellement utilisées pour les traitements post-morsures chez l'homme suffiraient à conduire des programmes permettant d'éradiquer la rage chez les chiens, en prévenant ainsi 99% des cas humains. La vaccination des chiens est la meilleure méthode de contrôle et d'élimination de la rage humaine, d'autant que des vaccins vétérinaires efficaces sont largement disponibles.

► 2011 a été une année riche au cours de laquelle tous les aspects du concept « Une seule santé » ont été étudiés par des experts internationaux de renom. La Conférence mondiale sur la faune sauvage organisée du 23 au 25 février 2011 par l'OIE, la Société de conservation de la faune sauvage (WCS) et EcoHealth Alliance, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), à Paris (France), était consacrée à la menace croissante liée aux agents pathogènes émergents et ré-émergents et aux interactions entre la faune sauvage, les animaux domestiques et l'homme (plus de 400 participants en provenance de 116 pays).

► Enfin, afin de promouvoir et de soutenir une collaboration intersectorielle au niveau national, l'OIE a également mis en place des missions pilotes PVS intégrant pleinement le concept « Une seule santé ». L'objectif et le périmètre des missions pilotes PVS de ce type consistent à évaluer la qualité des Services vétérinaires nationaux en se référant au *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et en mettant plus particulièrement l'accent sur les critères de qualité des Services vétérinaires ayant trait à la santé publique (13 critères sur 46). Ces missions sont conduites en collaboration avec l'OMS. Un lien a été créé entre l'OIE et l'OMS afin de tenter de mieux coordonner les actions des deux organisations en faveur du règlement sanitaire international de l'OMS (RSI) et le programme PVS de l'OIE.

## Réduction des risques biologiques

L'OIE a précisé en 2011 sa **Stratégie mondiale de réduction des menaces biologiques** présentée lors de l'Assemblée Générale des Pays Membres de la Biological and Toxin Weapons Convention à Genève en décembre 2011. Cette Stratégie porte notamment sur le renforcement, l'amélioration et le développement des dispositifs de surveillance, de détection précoce, et de notification et réponse rapide aux événements biologiques d'origine animale. Elle implique aussi une collaboration renforcée entre l'OIE et l'OMS, le Biological Weapons Convention et le Partenariat Global du G8 contre la propagation des armes et des matériaux de destruction massive.

## Antibiorésistance

L'OIE a développé, en partenariat avec ses trois Centres collaborateurs situés en France, au Japon et aux États-Unis d'Amérique, un programme de formation à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour les produits vétérinaires. L'objectif de ce programme vise à fournir des orientations et des compétences aux élites nationales dans les domaines de l'homologation des médicaments vétérinaires, du contrôle de l'importation, de la distribution et de l'usage des produits vétérinaires et de l'application des normes de l'OIE sur l'usage prudent des antibiotiques.

## Le Réseau OIE/FAO d'expertise sur l'influenza animale (OFFLU)



OFFLU a créé, en plus de ses activités habituelles sur les grippez animales, un groupe sur la grippe porcine pour améliorer la coordination mondiale de la surveillance de la maladie chez le porc. Le groupe composé d'experts internationaux de renom sur la grippe porcine a tenu sa première réunion au siège de l'OIE en avril 2011.

Le groupe OFFLU chargé de l'épidémiologie a pour sa part rédigé et publié un document stratégique sur la surveillance des grippez animales, fournissant des orientations pour la surveillance chez plusieurs espèces dont les porcs, les chevaux, les volailles et les oiseaux sauvages. L'OFFLU a également recensé les mesures de contrôle de la grippe aviaire appliquées entre 2002 et 2010 dans les Pays Membres de l'OIE grâce à une enquête mondiale conduite

avec l'appui des Délégués, pour identifier ce qui s'est révélé efficace et ce qui a moins bien fonctionné, en mettant l'accent sur la vaccination. Les résultats ont été publiés dans plusieurs journaux scientifiques, dont la Revue scientifique de l'OIE.

Lors de la réunion technique d'OFFLU de novembre 2010, les experts spécialistes des porcs, des oiseaux et des équidés ont décidé de dresser la liste des priorités de recherche actuelles en matière de grippez animales. Un « agenda de recherche », une première dans le secteur de la santé animale, a été publié au début de 2011 afin de contribuer à orienter dans la bonne direction les recherches sur les grippez animales, en soulignant tous les avantages que cela comporte pour la santé publique et animale.

# Actions régionales

Les actions régionales de l'OIE intègrent notamment la réalisation logistique des programmes de renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux et de leurs collaborateurs dans le monde au profit de tous les Pays Membres. Au travers de ses programmes sur le terrain, l'OIE établit un maillage de décideurs nationaux pour une application effective mondiale de ses normes, et lignes directrices.

## Le service des actions régionales renforce l'appui à la mise en conformité des Services vétérinaires

nationaux des Pays Membres avec les normes de qualité de l'OIE, dans le but d'améliorer au niveau mondial la gouvernance sanitaire. L'OIE propose aussi aux pays qui le souhaitent de procéder à l'Analyse des écarts normatifs couplée à la préparation d'un plan stratégique national de renforcement de la conformité des Services vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE, afin d'apporter aux Pays Membres qui le souhaitent l'appui nécessaire pour préparer des programmes d'investissement à présenter aux gouvernements concernés et si nécessaire aux bailleurs de fonds intéressés.

## Missions de la procédure PVS menées du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> décembre 2011

MISSIONS	Demandes officielles des pays en 2011	Total des missions réalisées au 01/12/2011
Evaluation PVS	7	9
Analyse des écarts	11	22
Législation	7	10

A ce jour, après cinq années d'activité, plus de 100 pays ont bénéficié du premier diagnostic de leur situation grâce à l'emploi de l'outil PVS par des experts indépendants certifiés par l'OIE. A la fin de l'exercice 2011, 71 pays ayant bénéficié d'une évaluation PVS avaient demandé une mission d'analyse des écarts du PVS par l'OIE et 36 ont déjà formulé une demande officielle d'appui à la modernisation de leur législation.

2 missions pilotes « Une seule santé » ont eu lieu dans des pays identifiés comme ayant une démarche officielle de coordination de leurs actions entre les Services vétérinaires, les Services de santé humaine et les Services en charge de la gestion des écosystèmes.

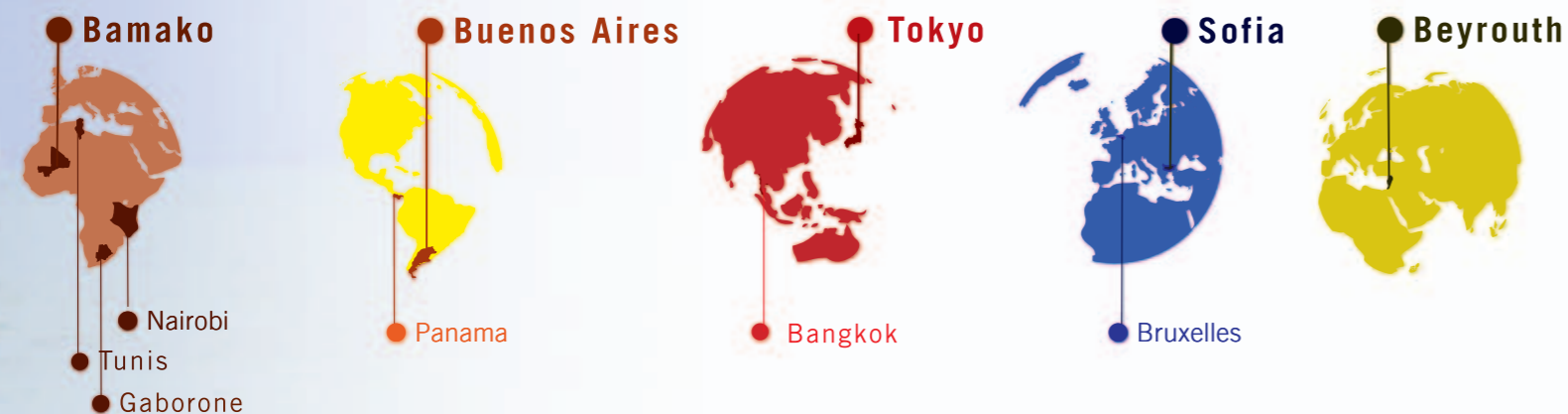
## Fédérer les nouveaux Délégués par la formation

L'OIE s'attache également à former les Délégués nationaux des pays nouvellement nommés par la tenue d'ateliers réguliers portant sur leurs droits et obligations en tant que Membres de l'OIE, leur rôle au sein de l'Organisation ainsi que les objectifs et missions de l'OIE. Trois séminaires ont été organisés en 2011 au bénéfice de 28 nouveaux Délégués.

## Des points focaux nationaux sur 8 thèmes-clés

En mai 2008 lors de la 76<sup>ème</sup> Session Générale de l'OIE, l'Assemblée Mondiale des Délégués a demandé que soient nommés dans tous les Pays Membres des points focaux nationaux, dans les domaines clés suivants : notification des maladies animales, maladies de la faune sauvage, sécurité sanitaire des aliments, médicaments vétérinaires, bien-être animal, communication, législation et animaux aquatiques. Des ateliers de formation destinés aux points focaux ont lieu au rythme d'un tous les deux ans pour chacun des thèmes et dans chacune des cinq régions de l'OIE. En 2011 le Service des actions régionales de l'OIE a assuré la tenue de 22 ateliers destinés aux décideurs nationaux entourant le Délégué. Plus de 400 participants ont bénéficié de ces ateliers dans le monde (environ 1 500 hommes/jour).

## Représentations régionales



## Représentations sous-régionales

### L'OIE a poursuivi sa participation dans différents programmes mondiaux

- La mise en œuvre des accords : Global Framework for the Progressive Control of Transboundary Animal Diseases (GF-TADs) avec la FAO et GLEWs, avec la FAO et l'OMS, s'est poursuivie activement, notamment en termes d'élaboration des politiques, stratégies et méthodes pour la veille sanitaire et le partage d'informations scientifiques et épidémiologiques.
- La plateforme ALive en Afrique en collaboration avec la FAO, l'UA-BIRA et les bailleurs de fonds intéressés.

## Les Commissions régionales

L'OIE dispose de cinq Commissions régionales qui sont assimilées à des institutions régionales à part entière, pour mieux prendre en compte les spécificités économiques et culturelles qui se posent à ses Membres dans les différentes régions.

Les Commissions régionales de l'OIE tiennent régulièrement assemblée pour que des recommandations pertinentes destinées à l'Assemblée Mondiale de l'OIE soient prises en adéquation avec le contexte particulier économique, culturel et épidémiologique de chacune des régions.

Les Commissions se réunissent en conférence plénière tous les deux ans et votent des recommandations qui sont soumises pour accord à l'Assemblée Mondiale des Délégués qui les rendent officiellement opérationnelles.

En 2011 les Commissions régionales pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie, Extrême-Orient et Océanie se sont tenues :

- **La 19<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique** tenue les 14-18 février 2011 à Kigali (Rwanda),
- **La 11<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient** tenue les 3-7 octobre 2011 à Beyrouth (Liban),
- **La 27<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie** tenue les 19-23 novembre 2011 à Téhéran (Iran).

# Publications



L'OIE a poursuivi très activement en 2011 sa politique de participation et de visibilité dans le monde de l'édition avec la vente ou cession d'ouvrages scientifiques sur les sujets liés à la santé et au bien-être animal.

En 2011 les meilleures ventes ont porté sur les publications suivantes :

- *Atlas des maladies animales transfrontalières*

- *Handbook on Import Risk Analysis for Animals and Animal Products: Introduction and qualitative risk analysis*
- *Revue 30 (1) : La dissémination des agents pathogènes lors d'échanges internationaux*
- *Revue 30 (2) : Modèles de gestion des maladies animales*

La plupart des publications de l'OIE sont en ligne sur le site Web (<http://www.oie.int/fr/>). Les acquisitions d'ouvrage papier sont facilitées par l'usage de la boutique électronique (<http://web.oie.int/boutique/index.php?lang=fr>).

## Refonte du site Web de l'OIE :

L'OIE a procédé à la refonte entière de son site Internet institutionnel et lancé la nouvelle mouture dès la fin janvier 2011. La navigation a été repensée de manière à faciliter l'accès aux informations sanitaires, notamment les dernières alertes et la situation des maladies animales dans le monde, mais propose aussi plus de contenu multimédia et interactif.

La nouvelle mouture propose également une librairie des publications de l'OIE et un accès gratuit à la base de données qui compte environ 5 250 références répertoriées et accessibles sous forme numérique. Cette base de données documentaire est constituée depuis 1993 et enrichie des nouvelles ressources issues d'un vaste programme de numérisation. Elle comprend entre autres toutes les résolutions et recommandations prises par l'Organisation depuis sa fondation et l'essentiel des rapports, articles, actes de conférences et autres documents rendant compte des activités de l'OIE.

## Numérisation du fonds patrimonial documentaire de l'OIE :

Les documents issus de la numérisation du fonds patrimonial de l'OIE commencée en 2010 et poursuivie en 2011 sont en cours d'incorporation dans le fonds documentaire de l'OIE et prennent en compte à ce jour : tous les articles de la Revue scientifique et technique depuis 1981, toutes les résolutions de l'OIE de 1921 à 2011, toutes les recommandations de l'OIE de 1963 à 2011, les éditions du *Code terrestre* de 1971 à 2011, les éditions du *Code aquatique* de 1995 à 2011, les archives numérisées de Santé animale mondiale de 1981 à 1995. Les rapports des Conférences des Commissions régionales depuis 1952 (1ère Conférence Asie) et les statistiques sur les maladies animales (ou situation zoo-sanitaire) dans les Pays Membres parus dans les Bulletins de 1927 à 1981 sont actuellement en cours d'incorporation dans la base.

# Administration

## Nouveaux Pays Membres

Suite à l'adhésion du Timor-Leste, l'OIE comptait 178 Membres à la fin de l'année 2011.

## Le Conseil de l'OIE en 2011

### Membres du Conseil

**Président de l'Assemblée Mondiale des Délégués**



Dr Carlos A. Correa Messuti (Uruguay)

**Vice-Présidente**



Dr Karin Schwabenbauer (Allemagne)

**Président sortant**



Dr Barry O'Neil (Nouvelle Zélande)

**Membre**



Dr Brian R. Evans (Canada)

**Membre**



Dr Florência Cipriano (Mozambique)

**Commissaire aux comptes**



Dr Rachid Bouguedour (Algérie)

**Membre**



Dr Tenzin Dhendup (Bhoutan)

**Membre**



Dr Nikolay Vlasov (Russie)

**Commissaire aux comptes**



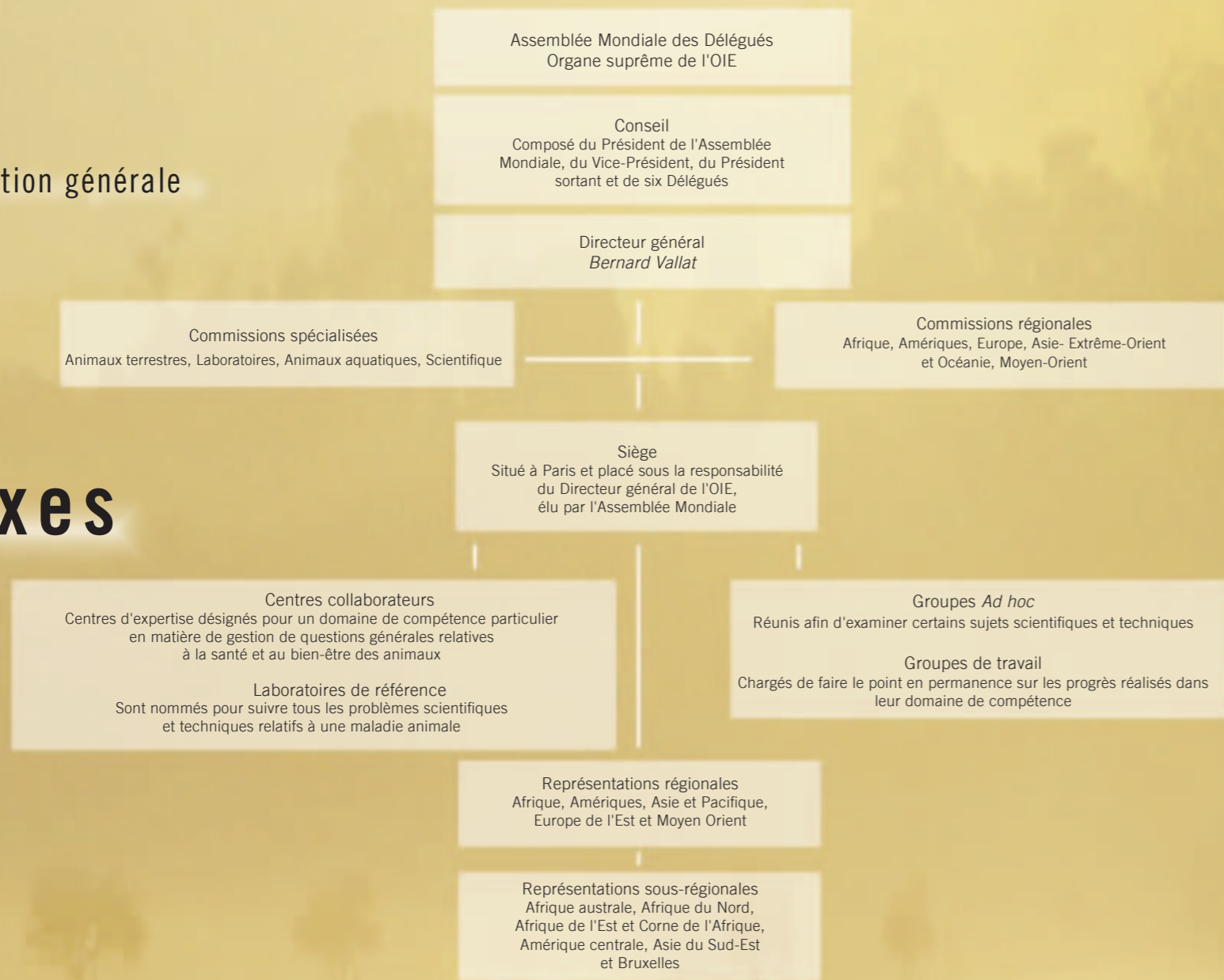
Dr Nasser al Hawamdah (Jordanie)

## Le Siège



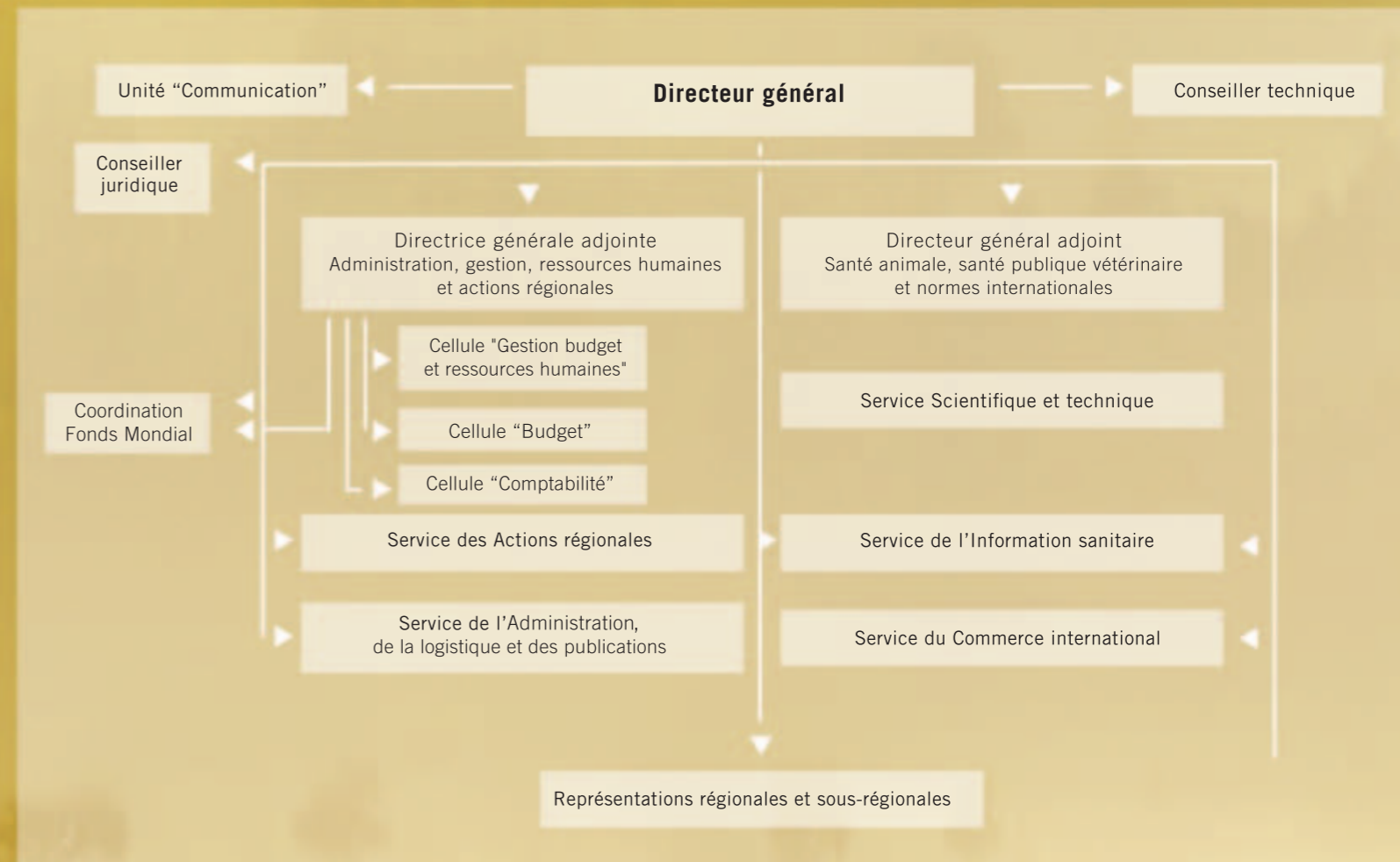
31 nationalités sont aujourd'hui représentées au Siège de l'OIE à Paris (France).

## Organisation générale



# Annexes

## Organigramme du Siège



## Groupes de travail de l'OIE

### Groupe de travail sur le bien-être animal

### Groupe de travail sur les maladies des animaux sauvages

### Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

## Groupes *Ad hoc* réunis en 2011

GRUPE *AD HOC* POUR L'EVALUATION DU STATUT DES ÉTATS MEMBRES AU REGARD DE LA PESTE BOVINE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES ENTRE LABORATOIRES DE REFERENCE ET CENTRES COLLABORATEURS DE L'OIE ;

GRUPE *AD HOC* POUR L'EVALUATION DU STATUT DES ÉTATS MEMBRES AU REGARD DE LA PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE (PPCB) ;

GRUPE *AD HOC* SUR L'ÉPIDÉMIOLOGIE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA QUALITÉ DES VACCINS CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA RAGE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA VALIDATION DES TESTS DE DIAGNOSTIC POUR LES ANIMAUX SAUVAGES ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR) ;

GRUPE *AD HOC* SUR L'ANTIBIORESISTANCE ;

GRUPE *AD HOC* POUR L'EVALUATION DU STATUT DES ÉTATS MEMBRES AU REGARD DE LA FIEVRE APHTEUSE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LES MALADIES DES ABEILLES MELLIFÈRES ;

GRUPE *AD HOC* POUR LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES STATUTS SANITAIRES AU REGARD DE LA PESTE PORCINE CLASSIQUE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA BRUCELLOSE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA BIOSÛRETÉ ET LA BIOSÛRITÉ DES LABORATOIRES VÉTÉRINAIRES ;

GRUPE *AD HOC* POUR L'EVALUATION DES CRITÈRES D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ESPÈCES ANIMALES AQUATIQUES SENSIBLES AUX INFECTIONS PAR UN AGENT ;

GRUPE *AD HOC* POUR L'EVALUATION DU STATUT DES ÉTATS MEMBRES EN MATIÈRE DE RISQUE D'ENCEPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE PATHOGÈNE SPÉCIFIQUE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA FIEVRE DE LA VALLÉE DU RIFT ;

GRUPE *AD HOC* CHARGÉ DE LA LISTE OIE DES MALADIES DES ANIMAUX AQUATIQUES – SOUS-GROUPE « POISSONS » ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA SÛRITÉ SANITAIRE DES PRODUITS DÉRIVÉS D'ANIMAUX AQUATIQUES ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA DIFFÉRENCIATION DES AGENTS PATHOGÈNES RESPONSABLES DES MALADIES DES ANIMAUX AQUATIQUES ;

GRUPE *AD HOC* SUR LE BIEN-ÊTRE DES BOVINS À VIANDE ET LES SYSTÈMES DE PRODUCTION ANIMALE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LA LÉGISLATION VÉTÉRINAIRE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE LABORATOIRE ;

GRUPE *AD HOC* SUR L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE ;

GRUPE *AD HOC* SUR LES ZOONOSES PARASITAIRES ;

GRUPE *AD HOC* SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DES ANTIMICROBIENS CHEZ LES ANIMAUX AQUATIQUES.

## AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES

Séminaires destinés aux Délégués et aux points focaux nationaux organisés par l'OIE en 2011

### Séminaires des Délégués récemment nommés :

#### Afrique (avec Moyen-Orient)

Nairobi (Kenya), 7-9 juin

#### Amériques

Paris (France), 21 mai

### Ateliers de formation des points focaux :

#### Sécurité sanitaire des aliments

##### Afrique (avec Moyen Orient)

Hammamet (Tunisie), 4-6 avril

##### Europe

Brescia (Italie), 7-10 novembre

#### Animaux sauvages

##### Afrique

Amboseli (Kenya), 4-7 octobre

##### Amériques

Buenos Aires (Argentine), 15-17 novembre

#### Bien-être animal

##### Asie et Pacifique

Tokyo (Japon), 1-2 décembre 2011

#### Maladies des animaux aquatiques

##### Afrique

Grahamstown (Afrique du Sud), 20-23 septembre

##### Asie et Pacifique

Ho Chi Minh Ville (Vietnam), 19-21 avril

#### Produits vétérinaires

##### Afrique

Dakar (Sénégal), 20-22 septembre

##### Asie et Pacifique

Siem Reap (Cambodge), 28 juin-1er juillet

##### Moyen-Orient (avec l'Afrique)

Casablanca (Maroc), 6-8 décembre

#### Communication

##### Europe

Prague (Rép. Tchèque), 28-30 septembre

#### Notification des maladies animales

##### Moyen-Orient

Beyrouth (Liban), 25-27 janvier

##### Afrique

Bamako (Mali), 8-10 mars  
Ezulwini (Swaziland), 14-17 juin  
Gaborone (Botswana), 29 novembre-1er décembre

##### Asie et Pacifique

Pékin (Chine), 12-14 avril

##### Europe

Vladimir (Russie), 15-17 juin

##### Amériques

Buenos Aires (Argentine), 5-7 juillet

#### Législation

##### Afrique

Gaborone (Botswana), 31 octobre-2 novembre

### Bilan :

1500 hommes par journée de formation destinée aux élites nationales.

# Glossaire

**Accord SPS :**

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC

**BWC :**

Convention sur les armes biologiques ou à toxines

**CIPV :**

Convention internationale pour la protection des végétaux

**COMMISSION du CODEX ALIMENTARIUS :**

Commission du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**FAO :**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**GF-TADs :**

Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières

**GLEWS :**

Système Mondial OIE/FAO/OMS d'Alerte et de Réponse Rapides

**OFFLU :**

Réseau d'expertise OIE/FAO pour le contrôle de l'influenza animale

**OMC :**

Organisation mondiale du commerce

**OMS :**

Organisation mondiale de la santé

**Partenariat Global :**

Partenariat Global du G8 contre la propagation des armes et des matériaux de destruction massive

**Procédure PVS :**

Outil de l'OIE pour renforcer la qualité des Services vétérinaires

**UA-BIRA :**

Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine

**WAHID :**

Base de données mondiale de l'OIE sur les maladies animales, y compris les zoonoses

**WAHIS :**

Système mondial d'information zoosanitaire de l'OIE

**ZOOZOSES :**

Maladies animales transmissibles à l'homme

Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

